

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 12560
Numéro SIREN : 513 437 046
Nom ou dénomination : 2BDM

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 120537

COMPTES ANNUELS

en euros

2BDM SARL

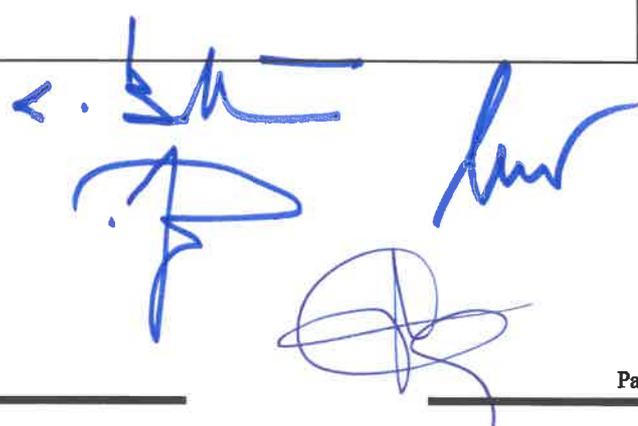
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

60-62 rue d'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 51343704600032

NAF : 7111Z



Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables I	7
Règles et méthodes comptables II	8
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions et dépréciations	11
Etat des créances	12
Etat des dettes	13
Charges à payer	14
Produits à recevoir	15
Produits et charges constatés d'avance	16
Fonds Commercial	17
Composition du capital Social	18

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77 724	77 724		
Fonds commercial	1 952 000		1 952 000	1 952 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	515 497	302 773	212 724	251 387
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	87 970		87 970	87 970
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 677		6 677	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 639 868	380 497	2 259 371	2 291 356
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production :				
- De biens				
- De services	1 206 538		1 206 538	1 269 625
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 430 536	121 418	1 309 118	1 811 903
Autres	151 393		151 393	37 726
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	804 808		804 808	168 445
Charges constatées d'avance	52 980		52 980	152 142
ACTIF CIRCULANT	3 651 255	121 418	3 529 837	3 439 840
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	6 291 123	501 914	5 789 208	5 731 196

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 50 000	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	5 000	5 000
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	2 427 509	2 042 996
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	253 023	384 512
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 735 532	2 482 509
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
-auprès des établissements de crédit	1 262 523	1 501 205
- Financières diverses	126 413	117 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	540 844	470 230
- Fiscales et sociales	895 885	1 035 329
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	228 012	124 135
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	3 053 677	3 248 688
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	5 789 208	5 731 196

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	7 887 545		7 887 545	7 075 823
Chiffre d'affaires net	7 887 545		7 887 545	7 075 823
Production :				
- Stockée			-63 087	193 480
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			7 044	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			33 491	37 521
Autres produits			495	334
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 865 488	7 307 159
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			2 177 283	1 920 262
Impôts, taxes et versements assimilés			211 984	161 557
Salaires et traitements			3 914 069	3 530 931
Charges sociales			1 091 526	933 284
- Amortissements sur immobilisations			61 969	50 571
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant			7 615	123 207
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			106	47
CHARGES D'EXPLOITATION			7 464 552	6 719 858
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			1 413	13 139
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			400 936	587 300
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 634	3 324
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 634	3 324
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			32 779	62 722
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			32 779	62 722
RÉSULTAT FINANCIER			-29 144	-59 398
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			371 792	527 902

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		17 826
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 826
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 000	17 386
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 000	17 386
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-18 000	440
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	100 769	143 830
TOTAL DES PRODUITS	7 869 122	7 328 308
TOTAL DES CHARGES	7 616 100	6 943 796
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	253 023	384 512

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 5 789 208 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 253 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Le fonds commercial résulte de l'acquisition du fonds des quatre architectes en chef des monuments historiques associés pour une valeur de 1.952.000 euros.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les encours de production à la fin de l'exercice représentent un montant de 1.206.538 euros. Ils sont définis par l'activité de la société sur une période de trente-cinq jours (7 semaines).

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est estimé à 90.000 euros.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 029 724		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 029 724		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	169 560		3 900
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	322 631		19 406
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	492 191		23 306
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	87 970		
Prêts et autres immobilisations financières			6 847
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	87 970		6 847
TOTAL GÉNÉRAL	2 609 885		30 153

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 029 724	
TOTAL			2 029 724	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			173 460	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			342 037	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			515 497	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			87 970	
Prêts et autres immobilisations financières	170		6 677	
TOTAL	170		94 647	
TOTAL GÉNÉRAL	170		2 639 888	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 724			77 724
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 724			77 724
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	35 328	18 449		53 777
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	205 476	43 520		248 996
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	240 804	61 969		302 773
TOTAL GÉNÉRAL	318 528	61 969		380 497

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencés et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	140 802	7 615	27 000	121 418
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	140 802	7 615	27 000	121 418
TOTAL GÉNÉRAL	140 802	7 615	27 000	121 418
- D'exploitation		7 615	27 000	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	6 677		6 677
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 430 536	1 430 536	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 044	7 044	
Impôts sur les bénéfices	43 061	43 061	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 851	65 851	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	16 323	16 323	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	19 114	19 114	
Charges constatées d'avance	52 980	52 980	
TOTAL	1 641 586	1 634 909	6 677
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	2 682	2 682		
- A plus d'1 an à l'origine	1 259 841	232 920	909 352	117 569
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	540 844	540 844		
Personnel et comptes rattachés	206 606	206 606		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	246 034	246 034		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	376 020	376 020		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	67 224	67 224		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	126 413	126 413		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	228 012	228 012		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 053 677	2 026 755	909 352	117 569
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 287 942			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	126 413			

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 682	1
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 627	204 949
Dettes fiscales et sociales	271 038	262 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	433 347	467 426

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 681.86	1.00
51860000 Interets Courus à payer	2 681.86	1.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 627.34	204 948.70
40810000 Fournisseurs-FNP	159 627.34	204 948.70
Dettes fiscales et sociales	271 038.08	262 476.30
42820000 Provision sur CP	187 909.87	181 918.42
43820000 Provision Ch. Sociales sur CP	83 128.21	74 992.43
43861000 CAP / IJ POUR RECLASSEMENT		634.40
44820000 Prov Ch. Fiscales sur CP		4 931.05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	433 347.28	467 426.00

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 044	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	7 044	

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 044.00	
43870000 Org. sociaux Produits à recevoir	7 044.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	7 044.00	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges : - D'exploitation	52 980	152 142
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	52 980	152 142

Fonds Commercial

Libellé	Montant
Eléments achetés	
Fonds ACMH	1 952 000
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	1 952 000

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	400	125.00000	50 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	400	125.00000	50 000

2BDM
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 60-62 Rue d'Hauteville
75010 PARIS
513 437 046 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 253 022,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 253 022,86 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 2 427 508,67 euros

Pour former un bénéfice

distribuable de 2 680 531,53 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 680 531,53 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



FLD CONSULTING

*13, Rue Payenne
75003 Paris*

2BDM

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020**

**2BDM
SARL au Capital de 50.000 Euros
60-62 Rue d'Hauteville
75010 Paris
RCS Paris 513 437 046**

FLD CONSULTING

13, Rue Payenne
75003 Paris

2BDM

60-62 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société 2BDM

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2BDM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples

conséquences pour les entreprises particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte et en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relative à la justification des appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

6. Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue le risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui provenant d'une erreur, car la fraude implique la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 juin 2021

**Le commissaire aux comptes
FLD CONSULTING**

François L Dufayard
Associé